

LE CRACK

Par Profil supprimé Postée le 04/07/2019 21:23

J'ai pris une décision et j'ai peur de le regretter.. Mon mari se drogue au crack et depuis plus de 15ans..la déchéance a été très rapide et de plus en plus dangereuse...il vendait tout jusqu'à notre voiture . venait la nuit pour prendre les cartes bleues...les différentes cures n'ont pas fonctionné il arrêtait 2 ou 3 mois et rebelote..violence saut d'humeurs...mais mon amour pour lui faisait que j'y croyais que ça allait passer ..puis il s'est mis à découcher des jours des semaines des mois ..puis réapparaissait...puis case prison' et à peine sorti rechute...mes enfants ont vécu un enfer ,père absent ..complètement absent... Là il est parti un soir plus de nouvelle sans rien ça ne me fait plus rien car habitué..je veux préserver mes 2ados (tardivement) mais j'aurais essayé d'aider leur papa vainement ..j'ai entamé une procédure de divorce ..je n'ai plus le choix ..le crack a anéanti toute une vie ..

Mise en ligne le 05/07/2019

Bonjour,

Nous entendons votre interrogation relative à votre décision de vous séparer juridiquement de votre mari.

Si vous en êtes arrivée à cette décision c'est que vous avez peut-être atteint votre limite, que vous êtes épuisée après de nombreuses années d'espoir où il vous a fallu tenir et durant lesquelles vous avez tenté de l'aider.

Le crack a la particularité d'entraîner très rapidement son consommateur dans une recherche compulsive du produit. Il arrive alors fréquemment que l'usager bascule dans la violence, la délinquance et la précarité avec une dégradation sérieuse de sa santé.

Aussi, nous imaginons bien à quel point cette situation a dû être très anxiogène pour vous-mêmes et pour vos enfants.

Aujourd'hui, vous n'êtes plus prête à accepter cette situation et il nous semble important que vous puissiez rester à l'écoute de ce que vous ressentez. L'équilibre de vos deux enfants vous apparaît maintenant primordial et nous comprenons bien votre souhait d'aspirer à autre chose et de pouvoir leur apporter davantage de sécurité.

Ce que vous avez traversé durant des années a dû être très éprouvant et vous vous êtes peut-être sentie très seule parfois pour y faire face. Le changement de situation que vous allez être amenée à vivre peut susciter par ailleurs certaines craintes. Si vous souhaitez pouvoir en parler et être aidée, il vous est possible de vous rapprocher d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces centres accueillent les usagers mais aussi l'entourage pour leur apporter le soutien nécessaire dans le cadre d'entretiens individuels, confidentiels et gratuits. Nous vous indiquons un centre situé à Paris, qui nous paraît bien adapté à votre situation dans le sens où il propose également du soutien familial. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir un premier rendez-vous. Vous pouvez également faire une recherche sur notre site pour trouver un autre centre plus près de votre lieu d'habitation si nécessaire.

Par ailleurs, si vous souhaitez nous en parler de vive voix, nous sommes joignables au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 08h00 à 02h00 du matin ou par tchat via notre site (gratuit et anonyme) tous les jours de 14h00 à minuit.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA SOS 75 SITE : MONCEAU

7 rue Albert Samain
75017 PARIS

Tél : 01 53 20 11 50

Site web : www.centre-monceau.com

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h15

Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 20h00 (sauf les 1ers et 3emes jeudi du mois, le matin). Ne pas hésiter à renouveler l'appel en cas de non réponse.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous pour les jeunes âgés de 12 à 24 ans et à leur entourage.

COVID -19 : Accueil en présentiel sur rendez-vous avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée